

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Massy/Fayence/Nice, le 30 septembre 2024

Autopartage rural : un an après son lancement, le service Agilauto Partage a conquis plus de 600 personnes dans le Pays de Fayence

Le vendredi 27 septembre à Fayence (Var - 83), le premier pilote d'Agilauto Partage, implanté dans la Communauté de communes du Pays de Fayence en partenariat avec la Caisse régionale de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, a célébré sa première année d'existence en présence de ses clients et de ses partenaires. Depuis son lancement le 12 septembre 2023, ce service de mobilité électrique partagé a rencontré un succès avec plus de 600 inscrits et 50 locations en moyenne par mois depuis le début de l'année 2024 pour un territoire qui compte 29 000 habitants. Cette alternative de mobilité s'inscrit dans le projet sociétal du groupe Crédit Agricole pour accélérer les transformations indispensables de la société en proposant des solutions innovantes et adaptées aux besoins de tous.

+ 145% d'inscrits depuis janvier 2024

Pensé comme une alternative de mobilité plus flexible et accessible dans un territoire qui dispose de peu de transports en commun et où la voiture est indispensable, Agilauto Partage a peu à peu conquis les habitants de la Communauté de communes du Pays de Fayence, plusieurs professionnels et entreprises implantés sur le territoire, diverses associations et aussi des touristes, le service étant promu par l'Office du tourisme local et les hôtels. Ainsi, à fin août 2024 ce sont 613 personnes qui étaient inscrites sur l'application Agilauto Partage (contre 250 en janvier) qui permet de réserver l'un des 16 véhicules électriques que compte le service d'autopartage. Toutes les catégories d'âge sont représentées même si une majorité des utilisateurs a entre 40 et 59 ans (33%) et plus d'un tiers des usagers a renouvelé l'expérience au moins deux fois.

La variété des véhicules disponibles - 9 DS3 e-Tense, 5 utilitaires Peugeot e-Expert, et 2 monospaces Peugeot e-Traveller dont 1 adapté aux personnes à mobilité réduite - permet d'adresser tous les usages : personnes n'ayant pas de véhicule à la suite d'une panne, associations sportives, professionnels ayant besoin ponctuellement d'un utilitaire, personnes qui déménagent, touristes de passage ayant besoin d'un véhicule pour découvrir la région...

Ce sont ainsi en moyenne cinquante locations qui sont effectuées chaque mois et des pics ont été observés cet été avec 69 locations en juillet et 94 en août. La durée moyenne de location étant de 12 heures pour une distance moyenne parcourue de 73 kilomètres.

Ces chiffres, au-dessus des objectifs fixés au démarrage du pilote, démontrent un véritable intérêt pour ce type de solution en milieu rural.

Un ancrage territorial fort

L'ancrage territorial de chaque pilote s'illustre par l'emploi local. Agilauto Partage salarie des personnes habitant sur les communes où est implanté le pilote pour gérer la flotte des véhicules électriques, accompagner les usagers et promouvoir le service. Deux personnes vivant dans l'une des 9 communes du Pays de Fayence sont ainsi salariées d'Agilauto Partage.

Pour renforcer son ancrage territorial et à l'occasion du premier anniversaire du service d'autopartage dans le Pays de Fayence, Agilauto Partage devient partenaire de la plateforme « Entraide en Pays de Fayence » qui permet de mettre en relation des personnes empêchées dans leur mobilité et des bénévoles identifiés localement qui pourront leur apporter une aide ponctuelle. Agilauto Partage mettra ainsi à disposition des bénévoles ses véhicules en autopartage gratuitement pour qu'il puisse effectuer facilement leur mission.

Un succès qui conforte l'ambition d'Agilauto Partage d'équiper 10 nouvelles Communautés de communes d'ici 2026

Engagé pour accompagner les transitions nécessaires à la société, le Crédit Agricole considère la mobilité comme un enjeu majeur dans les territoires. En effet, plus de 350 collectivités, soit 12 à 15 millions de Français, sont touchées par des problématiques de mobilité (peu d'offre de transport publics et pas les moyens de s'équiper).

Ainsi, fort de ce premier pilote réussi dans le Var, Agilauto Partage a pour ambition de déployer d'ici 2026 son service d'autopartage rural électrique dans 10 autres Communautés de communes. Ces nouveaux projets seront mis en place en lien étroit avec les Caisses régionales de Crédit Agricole, Pacifica, filiale assurances dommage de Crédit Agricole Assurances et EDF.



« Agilauto Partage nous permet de porter fièrement les valeurs véhiculées par le projet sociétal du Groupe Crédit Agricole sur tous les territoires et d'être utile au plus grand nombre. La mise à disposition de véhicules 100% électriques est également un excellent moyen de sensibiliser les Français à cette nouvelle motorisation et de les accompagner progressivement vers une mobilité plus durable. »

Olivier ROSSINELLI
Directeur général d'Agilauto Partage



« Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur s'attache à faciliter la transition énergétique du plus grand nombre. L'autopartage, qui enrichit la palette des solutions de financements d'automobile que l'on connaît (acquisition, leasing longue durée) est une alternative qui séduit par son utilisation « à la demande ». Proposer un service qui allie flexibilité d'usage, souplesse économique et qui participe à la réduction d'empreinte carbone à tout son sens pour une banque utile et responsable. »

José SANTUCCI

Directeur général de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur



« Dans les territoires ruraux tels que le nôtre, le moyen de déplacement dominant reste très largement la voiture individuelle. Or, pour répondre à l'urgence climatique, nous devons aider et inciter nos habitants à changer leurs habitudes de mobilité. C'est ce que nous nous attachons à faire en leur proposant, notamment, cette solution d'autopartage 100% électrique, dont nous sommes particulièrement satisfaits. Le succès est au rendez-vous et démontre que l'autopartage a toute sa place en territoire rural. »

René UGO

Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence

Contact Presse

Agilauto Partage

presse@ca-cf.fr

+33 1 87 38 11 81 / +33 6 80 41 17 77

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

presse@ca-pca.fr

+33 4 93 14 86 25 / +33 6 19 35 67 00

Communauté de communes du Pays de Fayence

communication@cc-paysdefayence.fr

+33 4 94 85 62 29 / +33 7 85 96 19 84

À propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Consumer Finance et Crédit Agricole Leasing & Factoring, est le 1^{er} service d'autopartage électrique du groupe Crédit Agricole. D'abord lancé en milieu rural pour répondre aux enjeux de mobilité des territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement présent, Agilauto Partage propose également sa solution d'autopartage en entreprise. Pour en savoir plus : <https://www.agilautopartagepro-ca.fr/>

À propos de Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Banque utile et responsable, le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur est le 1^{er} financeur de l'économie locale sur son territoire. Créatrice de valeur et d'emplois, la banque encourage l'audace, l'innovation et unit ses forces pour agir dans l'intérêt de ses près de 1 000 000 de clients et du dynamisme de son territoire. Son ancrage s'articule au travers de 200 agences de proximité et

agences spécialisées sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var, ainsi qu'au sein de la Principauté de Monaco. Fort d'un modèle coopératif, la banque compte 2 800 collaborateurs 51 Caisses Locales et 601 administrateurs élus.